

No. 35873

July 24, 2014

Le 24 juillet 2014

Coram: McLachlin C.J. and Cromwell
and Wagner JJ.

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Cromwell et Wagner

BETWEEN:

ENTRE :

Private Alexandra Vezina

Soldate Alexandra Vezina

Applicant

Demanderesse

- and -

- et -

Her Majesty the Queen

Sa Majesté la Reine

Respondent

Intimée

JUDGMENT

JUGEMENT

The application for leave to appeal from the judgment of the Court Martial Appeal Court of Canada, Number CMAC-564, 2014 CMAC 3, dated March 7, 2014, is granted on the issue related to s. 130(1) of the *National Defence Act*, without costs; however, it is dismissed on the issue related to the law of entrapment, without costs.

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada, numéro CMAC-564, 2014 CMAC 3, daté du 7 mars 2014, est accueillie, sans dépens, à l'égard de la question touchant le par. 130(1) de la *Loi sur la Défense nationale*, mais elle est rejetée, sans dépens, à l'égard de la question liée au droit relatif à la provocation policière.

J.C.S.C.